https://ricochets.cc/Presentation-du-Centre-Social-Culturel-Autogere-a-Crest.html



- Les Articles -

Publication date: dimanche 8 avril 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/3

Ouverture d'un Centre Social Culturel Autogéré à Crest L'Ad Vitam Deternam

Jeudi 29 mars, un groupe d'habitant.e.s du Crestois a pris possession de la maison située rue des frères Gamon, avec la volonté d'y créer un Centre Social Culturel Autogéré, baptisé « Ad Vitam Deternam ». Cette maison était inoccupée depuis plusieurs années.

Un CSCA, c'est quoi?

Un Centre Social Culturel Autogéré est un lieu qui répond aux urgences sociales et à l'importance culturelle que nos institutions ignorent.

C'est un lieu de rencontres, d'entraide, d'échanges, de vie entre les habitant.e.s d'une ville, d'un quartier.

C'est un lieu ouvert à toutes et tous et gratuit. Sa gestion se fera grâce à la participation de chacun.e se sentant libre de partager, de s'impliquer.

Dans ce Centre Social Culturel Autogéré, qu'est-ce ce qu'il s'y passe ?

D'un simple café à la participation à des activités variées, le CSCA accueille toutes vos propositions d'ateliers (tricot, pratiques artistiques et culturelles, pratiques sportives, jardinage, réparations en tout genre, autoformation, tournois de pétanque, coinche, infokiosque, projections, lectures, soirées de soutien, atelier vélo...), mais aussi des temps d'accompagnement juridique et administratif ou des points d'écoute pour femmes violentées...

L'Ad Vitam Deternam ouvre aussi ses chambres aux personnes qui en auraient besoin en cas d'urgence.

Ce lieu pourra être un point de rencontre du voisinage où nous mutualiserons nos compétences, nos besoins et toute forme de services quotidiens (courses, coups de main en tout genre, déménagement, bricolage...).

Pourquoi ici?

Dans la Drôme, car nous constatons l'augmentation du nombre des résidences secondaires inoccupées et la hausse des loyers. Ce contexte rend d'autant plus difficile l'accès au logement pour les habitant. e.s de la région.

A Crest car nous sommes impacté.e.s par une même et seule politique sociale et culturelle depuis maintenant 25 ans, qui ne résout toujours rien ou trop peu.

Dans cette maison inoccupée depuis plusieurs années, car nous considérons que le confort n'appartient pas seulement à celles et ceux qui peuvent se le payer. Et qu'une occupation ne devrait pas être tolérée uniquement lorsqu'il s'agit de vieilles usines délabrées.

Dans une des nombreuses maisons vides depuis des années, car une occupation entretient et valorise plus qu'elle ne dégrade. Il ne s 'agit pas de l'appropriation d'un lieu par quelques un.e.s, ni de la privatisation d'un lieu par un petit

Copyright © Ricochets Page 2/3

groupe. Au contraire, l'enjeu est d'ouvrir cette maison au plus grand nombre.

L'illégalité?

L'illégalité n'est pas une finalité mais seulement un moyen de répondre à des besoins fondamentaux auxquels l'État ne répond pas.

Que dit la loi ? L'occupation d'un bâtiment vide dans le but d'héberger une ou plusieurs personnes est encadré par le droit français. Il est néanmoins impossible de réquisitionner le domicile principal d'une personne car cela relève de la violation de domicile.

Par cette occupation, nous avons voulu questionner la légitimité de laisser des bâtiments à l'abandon, la légitimité d'occuper des logements vides quand ceux-ci peuvent servir et accueillir, la légitimité d'agir quand des urgences sociales sont criantes.

Effectivement, l'illégalité ouvre la discussion, bouleverse les points de vue, crée des tensions, suscite des réactions, des émotions. D'ailleurs, n'est-ce pas ce débat qui nous anime toutes et tous dans le quartier depuis l'ouverture du Centre Social Culturel Autogéré ?

Et rappelons que le squat n'est pas synonyme de dégradation.

Nos espoirs

Nous espérons que vous avez pu trouver dans ce texte les éléments nécessaires à la compréhension de notre démarche.

Nous espérons vous voir et partager ne serait-ce qu'une discussion, un café.

Nous espérons faire de ce lieu un espace de rencontres.

Nous espérons par cette dynamique permettre à quiconque de s'intéresser, participer, proposer librement ; tout en luttant contre les discriminations et les dominations.

Nous espérons que ce lieu ne soit pas vu comme un affront à vos valeurs et à la tranquillité de ce quartier, mais comme une opportunité de renforcer ensemble notre pouvoir d'agir.

Enfin, nous espérons trouver le terrain d'entente qui permettra la concrétisation de ces espoirs.



Présentation : Ouverture d'un Centre Social Culturel Autogéré à Crest L'Ad Vitam Deternam

Copyright © Ricochets Page 3/3